Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le 27 MAI 2020
ID : 083-218300507-20200526-2020_024-DE

République Française

Ville de Draguignan

N°2020-024

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	**Membres en exercice**	**Votants**
39	39	38

CRÉATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE DE DRAGUIGNAN

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 26 mai 2020

L'An deux mille vingt et le vingt-six mai à dix-huit heures et quinze minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance à huis clos, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :
RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, BERNARD BONNABEL, DANIELLE ADOUX COPIN, MICHEL PONTE, LISA CHAUVIN, JEAN-PIERRE SOUZA, MARIE CHRISTINE GUIOL, STÉPHAN CÉRET, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, ALAIN VIGIER, FRANÇOISE MAURICE, ALAIN HAINAUT, SYLVIANE NERVI SITA, RICHARD TYLINSKI, ÉVELYNE LORCET, BRUNO SCRIVO, MARTINE ZERBONE, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, RICHARD DEVILETTE, ANNE MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, CHRISTELLE VERNERT LENORMAND, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

ABSENTS :
PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : Camille DIQUELOU

Publié le : 27 Mai 2020

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le 27 MAI 202
ID : 083-218300507-20200526-2020_024-DE

RAPPORTEUR : Richard STRAMBIO

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est invité à fixer le nombre d'Adjoints au Maire.

En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la Commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, soit au maximum onze Adjoints au Maire.

Aussi, il est proposé de fixer à onze, le nombre d'Adjoints au Maire.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir fixer à onze, le nombre d'Adjoints au Maire de la commune de Draguignan.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
Par 37 voix Pour ;
Par 1 Abstention (Monsieur Mathieu WERTH),
À L'UNANIMITÉ

- fixe à onze le nombre d'Adjoints au Maire de la commune de Draguignan.

Fait à Draguignan, le 26 mai 2020

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan